

### INFORMATIONS PRATIQUES 2022/2023

Le centre de hatha-yoga traditionnel est ouvert du lundi 5 septembre 2022 au samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023. Pour répondre aux exigences sanitaires actuelles nos locaux (salle de yoga et vestiaire) sont équipés d'une VMC efficace ainsi que d'un purificateur d'air Green Premium doté d'une filtration médicale Hepa 13 pour une qualité irréprochable de l'air éliminant bactéries, virus, allergènes, pollution ambiante et odeurs.

Les 10 cours collectifs hebdomadaires sont dispensés en présentiel par Christine Touret et Delphine Bloc. Ils sont limités à 13 élèves en présentiel et sont ouverts simultanément en visio sur Zoom pour les élèves qui le souhaitent. Un cours par semaine de chaque niveau est enregistré et accessible en Replay sur internet.

- Un protocole sanitaire est affiché à l'entrée du vestiaire du Centre.
- Chaque élève s'engage lors de l'inscription à remplir la fiche de renseignements qui lui est remise.
- Septembre est considéré comme une période d'essai pour les élèves, le nombre de cours en présentiel durant cette période est limité à un par semaine.
- Sur les trois trimestres suivants, pour un même tarif, chaque élève peut participer en présentiel à un nombre illimité de cours (jours et horaires non fixes) en plus de son créneau horaire de référence en fonction des places disponibles sur la plate-forme de réservations de notre site internet.
- Par défaut, chaque élève est inscrit sur un créneau horaire de référence sur cette plate-forme de réservations en ligne et s'engage à se désinscrire en cas d'absence prévisible.
- Les cours manqués sur le créneau de référence sont récupérables sur la période où l'élève est inscrit.
- Afin de sécuriser au mieux votre accès à cette plate-forme de réservations en ligne, votre identifiant et votre mot de passe sont envoyés par courrier à la réception de votre inscription.
- Pour les réinscriptions, le règlement de votre cotisation trimestrielle s'effectue en fin de trimestre pour le trimestre suivant.
- La cotisation pour l'inscription à un deuxième cours (jour et horaire fixe en présentiel) s'élève à 50%.
- Une réduction de 10% sur les tarifs des cours collectifs est prévue pour les étudiants, les demandeurs d'emploi et pour un deuxième élève d'une même famille (même foyer fiscal) sur présentation d'un justificatif.
- Une réduction de 5% est prévue pour le paiement de la cotisation annuelle en un seul règlement.
- Les différentes réductions ne sont pas cumulables.
- Les tarifs ne sont pas négociables, en cas d'absence ou d'irrégularité aux cours.
- Sauf exception, aucun remboursement n'est effectué.
- Dans le domaine de la communication nous privilégions le mail. Il est demandé à chaque élève de vérifier régulièrement le bon fonctionnement de sa boîte-mail et de signaler les éventuels changements afin de favoriser les relations avec l'enseignant.
- Afin d'éviter tout dérangement, chaque élève veille à respecter les règles de stationnement en vigueur ainsi que les horaires des cours. Les téléphones portables sont éteints avant chaque cours.
- Par mesure d'hygiène, chaque élève se munit impérativement d'un drap de bain, d'un plaid ou couverture, d'une paire de chaussettes propres et d'un vêtement souple réservé à la pratique.
- Le vestiaire est accessible et un casier est disponible pour chaque élève.
- Si vous envisagez d'arrêter les cours, vous devez impérativement le signaler au plus tard fin septembre ou en fin de chaque trimestre, afin que la place soit mise à disposition d'un élève en attente. Dans le cas contraire, vous restez redevable du trimestre engagé.
- Vous rencontrez des difficultés particulières (emploi du temps, santé, financier ...), n'hésitez pas, à en parler à l'enseignant.

Christine Touret & Delphine BLOC

**PS : Calendrier de fonctionnement pour la saison 2022/2023 au verso.**

## Calendrier de fonctionnement 2022/2023

*L'Institut de Formation des Yoga Traditionnels est ouvert du lundi 5 septembre 2022 au samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023. Sauf exception, aucun cours collectif n'est dispensé durant les périodes de vacances scolaires et les jours fériés suivants.*

### VACANCES DE LA TOUSSAINT

*Du dimanche 23 octobre au dimanche 6 novembre 2022.*

### NOVEMBRE et VACANCES DE NOËL

*Vendredi 11 novembre 2022 (Armistice 1918).*

*Du dimanche 18 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023.*

### VACANCES DE FEVRIER

*Du dimanche 12 février au dimanche 26 février 2023.*

### AVRIL et VACANCES DE PÂQUES

*Lundi 10 avril 2023 (Lundi de Pâques)*

*Du dimanche 16 avril au lundi 1<sup>er</sup> mai 2023.*

### MAI

*Jeudi 18 au dimanche 21 mai 2023 (Pont de l'Ascension).*

### VACANCES D'ETE

*Dimanche 2 juillet 2023.*